

**Fédération de Pêche
de la Lozère**



AMENAGEMENT PISCICOLE CENTRE VILLE NASBINALS



AMENAGEMENTS PISCICOLES SUR LA MEDIANE DU COURS D'EAU DANS SA TRAVERSEE DE NASBINALS

INTRODUCTION :

Ce cours d'eau prend sa source à 1230 mètres d'altitude et s'écoule sur 7 kilomètres avant de confluer vers le Bès en rive gauche à 1091 mètres. Il conflue avec le Bès, en aval du village de Baboyères, après avoir traversé le village de Nasbinals.

La partie amont correspond à une vaste zone humide vallonnée. Puis, le lit s'écoule dans une zone au relief plus marqué avant de serpenter sur les zones de pâtures situées en amont et aval de Nasbinals. Il présente un faciès essentiellement de radiers.

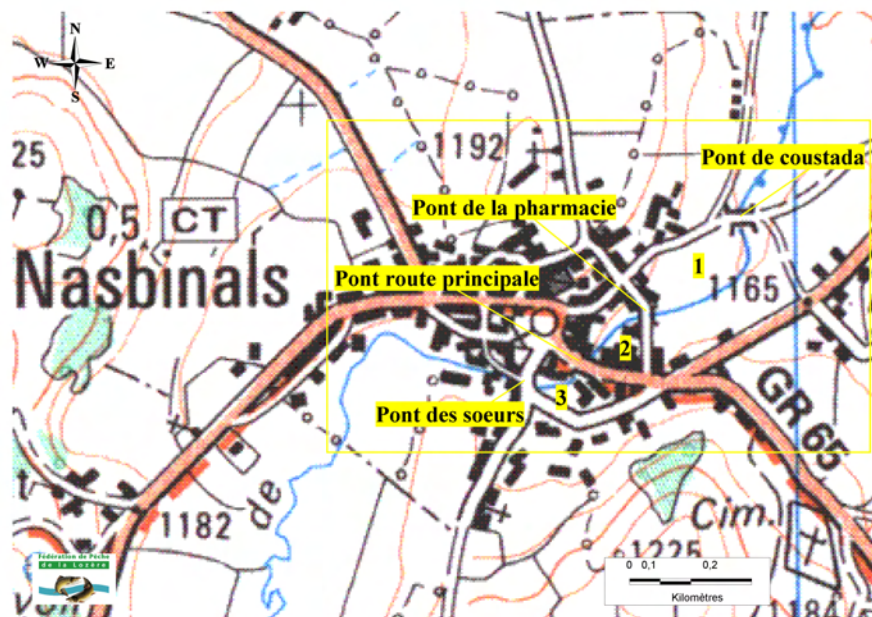
Lors des périodes d'étiage, certains secteurs de radiers présentent des conditions difficiles de franchissabilité et des niveaux d'eau très faibles pour les populations de truites. Le milieu présente **un déficit en abris de pleine eau et de berge**. La **ripisylve est quasi-inexistante** et son absence contribue au réchauffement des eaux et au développement d'une végétation aquatique excessive.

L'ensemble de ces facteurs provoque une diminution de la capacité d'accueil du tronçon et de son potentiel halieutique.

OBJECTIF DU PROJET :

L'AAPPMA de Nasbinals a donc contacté la Fédération de Pêche afin de réaliser une prospection de la zone concernée, localiser les secteurs présentant des conditions difficiles à l'étiage et présentant un déficit en abris piscicoles.

L'objectif est d'établir un projet de petits aménagements sur les sites retenus afin d'améliorer les conditions d'accueil du milieu à l'étiage et la franchissabilité des obstacles.

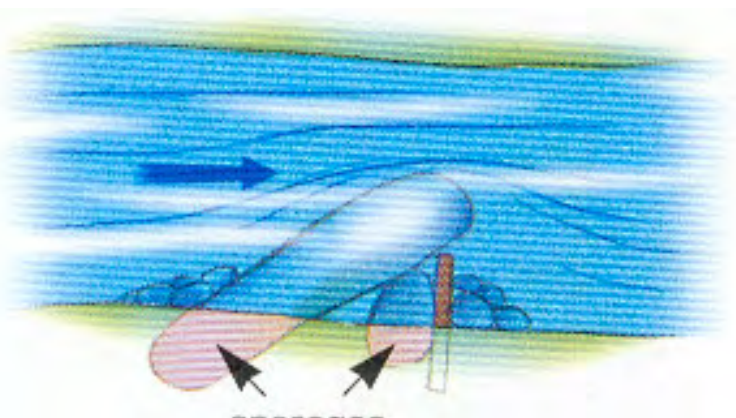


Plan de localisation du projet

LES AMENAGEMENTS PISCICOLES PROPOSES

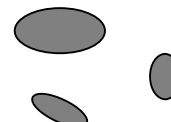
Les caractéristiques et la diversité piscicole sont directement liées aux caractéristiques et à la diversité des habitats aquatiques. L'objectif des aménagements est donc une diversification écologique du cours d'eau notamment de la capacité d'accueil et des écoulements.

Abris :



Abris blocs

Légende :

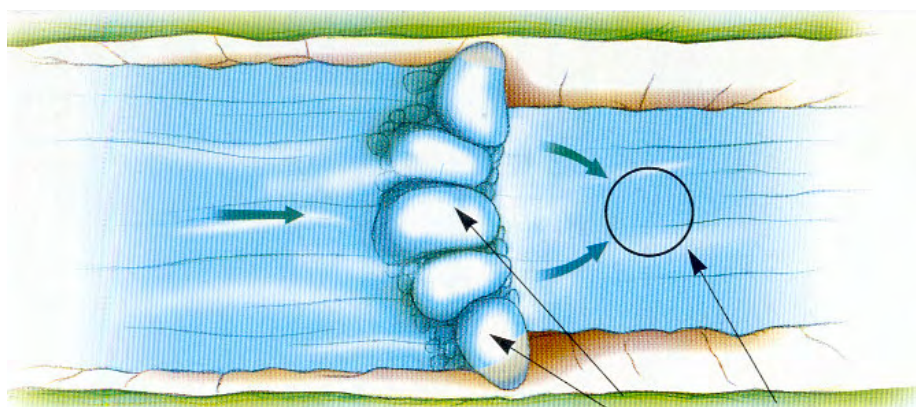


Même sur des cours d'eau où le potentiel biologique est satisfaisant, le manque d'habitat peut conduire à une diminution de la densité piscicole.

Le développement des habitats permet donc d'augmenter la diversité avec pour conséquence l'augmentation des territoires pour le poisson, et la création de nouveaux supports pour les invertébrés aquatiques dont se nourrissent les poissons.

Les abris de pleine eau ainsi que les fagots en berge génèrent des zones d'abris et de repos pour le poisson.

Seuils :



Seuil en pierre

Légende :



Les petits seuils en pierre ou en bois créent de petites chutes d'eaux favorables à l'oxygénation et permettent de maintenir une hauteur d'eau pour le développement des juvéniles ainsi que de petites fosses à l'aval créant des zones de refuges. (seuils inférieurs à 30 cm de hauteur)

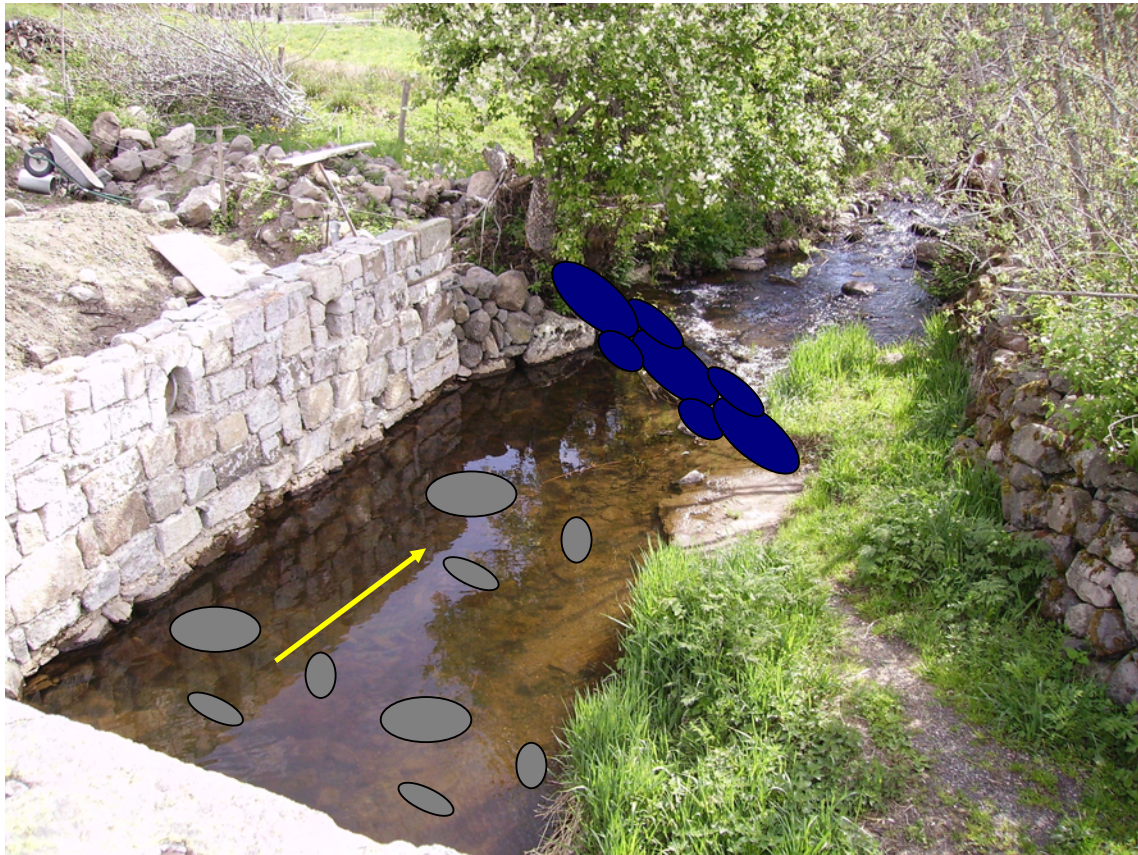
PROJET

Secteur 1 :

En aval du Pont du Coustadou

Mise en place d'un seuil oblique en blocs d'environ 3 m de 20 à 30 cm de hauteur à installer après le remplacement de la conduite d'assainissement.

Des abris blocs seront également disposés de façon aléatoire en amont du seuil. L'augmentation de la hauteur d'eau va permettre l'accroissement de la capacité d'accueil et l'ajout de caches est nécessaire à l'augmentation de la densité en individus.



En amont du Pont du Coustadou

Aucun aménagement.
Faciès de petits seuils en blocs. Nombreuses caches.



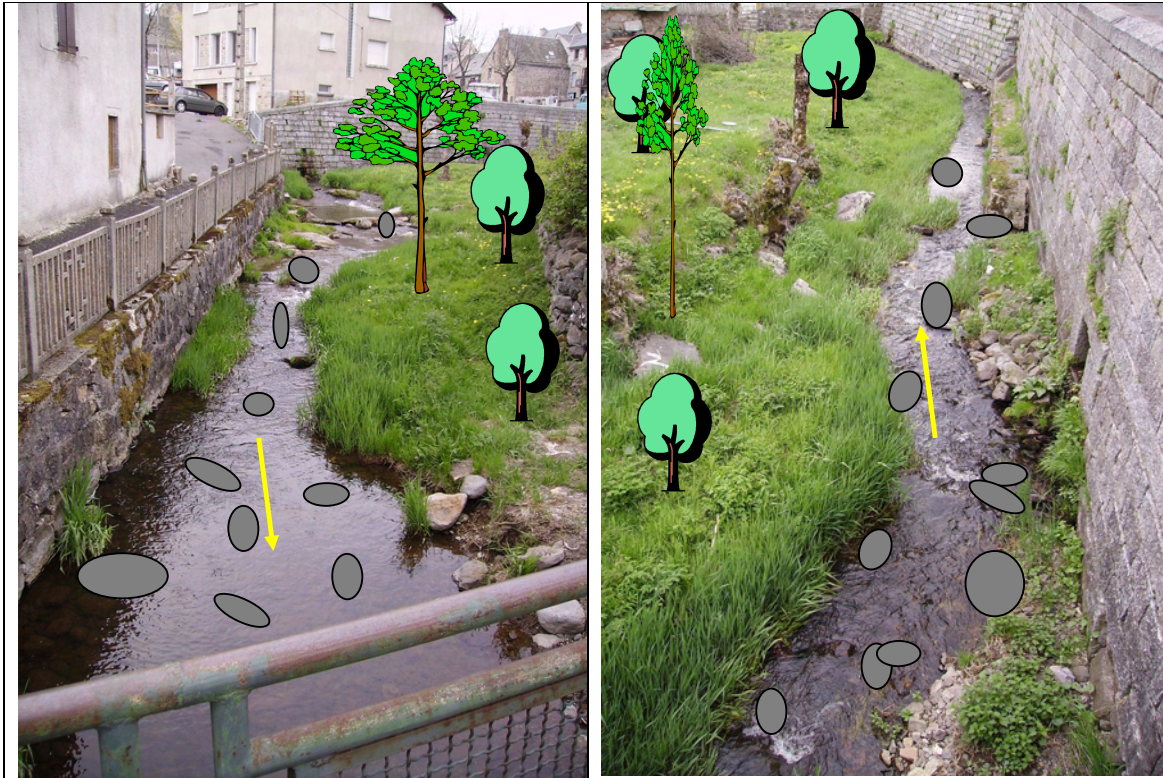
En aval immédiat du pont de la Pharmacie

Mise en place d'un seuil oblique en blocs d'environ 3 m de 20 à 30 cm de hauteur à installer après le remplacement de la conduite d'assainissement.

Mise en place d'un seuil en blocs pour remonter la ligne d'eau sous le pont et rendre le seuil franchissable.



Secteur 2 : entre le pont de la pharmacie et le pont de la route principale



Végétalisation en arbres de haut jet (15) type frêne, aulne ou saule pleureur. Augmentation des caches et diversification du faciès par la mise en place de gros blocs sur tout le linéaire (environ 400m)

Secteur 3 : entre le pont de la route principale et le pont de la route des soeurs

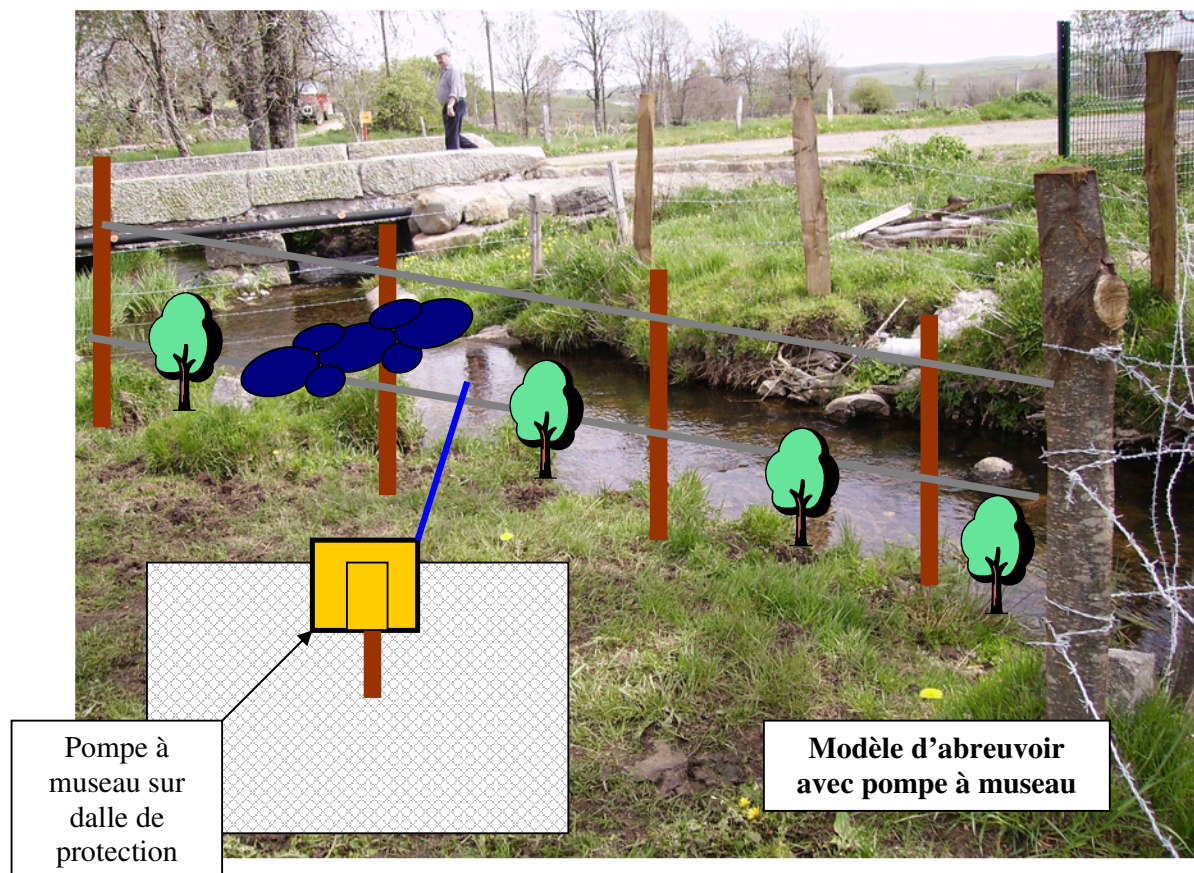
Mise en place de deux seuils de 3 m et 25 cm de hauteur en blocs pour augmenter la ligne d'eau et diversifier les écoulements.



Secteur aval

Mise en place d'un abreuvoir du type pompe à eau avec dalle de stabilisation au sol
(Voir fiche de présentation du produit en fin de rapport).

Matériel pour un abreuvoir à pompe
Un système de pompe à museau adapté au type de troupeau
Un kit d'aspiration complet
Une dalle de stabilisation
Réalisation d'un seuil pour garantir un niveau d'eau constant pour la prise en rivière (s'il n'existe pas)
Bouturage des rives et mise en place clôture



PHASE CHANTIER

Les aménagements choisis ont pour but d'influencer l'écoulement et d'augmenter les capacités d'abris avec une mise en place ne nécessitant pas de gros moyens techniques et pouvant être effectué manuellement. Cela permet à la fois de limiter les impacts sur le milieu à l'installation et d'avoir des coûts moindres.

Matériaux :

Il existe de nombreux blocs en granite le long du lit qu'il serait intéressant d'utiliser pour la confection des abris blocs et des seuils. Cela permettrait de réduire le coût de l'intervention et de nettoyer les rives du cours d'eau.

Période d'intervention :

Le calendrier des travaux devra prendre en compte la nécessité de ne pas intervenir durant la période de reproduction printanière du chabot et du vairon ainsi qu'automnale de la truite.

La période d'étiage estival est la plus appropriée, permettant de caler les aménagements dans des conditions optimales d'intervention. Les bouturages et plantations seront réalisés au printemps.

CHIFFRAGE

Localisation	Fourniture	
Secteur 1 En aval du Pont du Coustadou un seuil oblique en blocs d'environ 3 m de 20 à 30 cm Abris blocs En aval immédiat du pont de la Pharmacie deux seuils en blocs d'environ 3 m de 20 à 30 cm	2 m3 de blocs 3 m3 de blocs	blocs récupérés à proximité avec l'accord de la commune 2 personnes pendant 1 journée
Secteur 2 : Entre le pont de la pharmacie et le pont de la route principale Végétalisation (15 arbres) Abris blocs sur 400m	15 arbres 8 m3 de blocs	2 personnes pendant ½ journée
Secteur 3 : Entre le pont de la route principale et le pont de la route des soeurs Deux seuils de 3 m et 25 cm de hauteur en blocs	3 m3 de blocs	blocs récupérés à proximité avec l'accord de la commune 2 personnes pendant ½ journée
Secteur aval : Mise en place d'un abreuvoir à pompe à museau comprenant : - kit d'aspiration et pompe - bouturage sur 20 mètres - mise en place d'un seuil avec des blocs pris à proximité avec l'aide de l'agriculteur - mise en place d'une clôture (avec l'aide de l'agriculteur) - pose d'une dalle de stabilisation de 9m ²	2 m3 de blocs 50 boutures 7 piquets + 1 bobine de clôture Fournitures pour abreuvoir	2 personnes pendant 1 journée Aide de l'agriculteur (tracteur, blocs, enfonce pieux) blocs récupérés à proximité avec l'accord de la commune

Le chantier sera effectué en 3 journées de travail par 2 personnes avec l'aide de l'agriculteur comme défini ci-dessus.